

CARTE REDUCTIONS BIJOUTERIES

26-04-2010

Une carte de réduction nominative donnant droit à une remise permanente de 20% dans les magasins Trésor, Marc Orian et POP bijoux est à votre disposition. 10% de remise supplémentaire à l'occasion d'anniversaire, naissance... et 2 fois par an une remise exceptionnelle de 30 à 60% sur l'ensemble des magasins.

Pour obtenir cette carte, faire une demande à Nathalie Le Garff, Service Prévention par mail ou par écrit.

Pour infos, le magasin "Comtesse du Barry" vous informe qu'ils prennent les chèques déjeuner pour tout achat.